



<b>DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES</b>	<b>COMMUNE DE CAVEIRAC DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  N° DEL20231123_080/703</b>
	<b>Du 23 NOVEMBRE 2023 à 18 heures30</b>
<b><u>NOMBRE :</u></b> <b>De Conseillers en exercice : 27</b> <b>De Présents : ..... 22</b> <b>De Votants : ..... 26</b> <b>Absents ayant donné procuration ..... 4</b> <b>Absents excusés sans procuration ..... 1</b> <b>Absents non excusés sans procuration ..... 0</b> <b><u>Objet :</u></b> <b>Travaux RD 103 – Demande subvention ETAT (DETR et/ou DSIL)</b>	L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CHAILAN, Maire,  <b>Etaient présents :</b> Mesdames et Messieurs CHAILAN Jean-Luc; MAZAY Isabelle; ANDRE Christian; SERVILE Marc; GIOVANNELLI Odile; GUERRE Cyril; LAPIERRE Catherine ; BALLESTEROS Jérôme; GHELFI Agnès; MIARD Pascal; ROUQUIER Bruno; ESCUDIER Sophie; BERLINE Marion ; GIMENO Sophie; BARAGNON Guillaume; LINGERAT Sophie ; GIRON Antoine; ETIENNE Patrick; BROSSETTE Alice ; CODOU Loïc; AUGIER Marc; MARTIN Laurence  <b>Etaient absents excusés avec procuration :</b> Mme DUSSAUT Florence qui avait donné procuration à Mme GIOVANNELLI Odile; M. LEDIEU Bertrand qui avait donné procuration à Mme MAZAY Isabelle; Mme CRES Elisabeth qui avait donné procuration à M. AUGIER Marc; Mme ROCCO Catherine qui avait donné procuration à Mme MARTIN Laurence  <b>Etait absent excusé sans procuration :</b> DENAT Sophie  <b>Etaient absents non excusés sans procuration : -</b>

Monsieur le Maire, Rapporteur, expose :

Attentive à l'embellissement de son village et à la valorisation de son patrimoine communal la commune désire aménager de façon cohérente qualitative et durable la voirie de la Route de Clarensac – Route Départementale n°103.

Cet axe qui traverse la commune présente à ce jour un revêtement fortement dégradé, il est donc nécessaire de réaliser des travaux d'aménagements, de revalorisation et de mise en sécurité pour des travaux allant du porche de la Mairie jusqu'au chemin de la Cascade (Bout de la vue).

Ce projet étant éligible à une subvention d'investissement, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention d'investissement de l'Etat pour le projet d'aménagement de la traversée de la commune de Caveirac - Route départementale N° 103.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération, pour un montant estimatif de 415 133.00 € HT s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Libellés	Montant en € HT	Libellés	Montant en €
Travaux	382 683,00	Subventions :	
		- Etat DETR et/ou DSIL	124 540,00
Maîtrise d'œuvre-Divers	32 450,00	- Conseil Départemental	124 540,00
		- Fonds de concours de Nîmes Métropole	83 026,50
		Autofinancement	83 026,50
<b>TOTAL</b>	<b>415 133,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>415 133,00</b>

PAGE registre N° :

Le rapport de Monsieur le Maire entendu.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITE** des membres présents et représentés,

**APPROUVE** le projet de réhabilitation et mise en sécurité de la Route de Clarensac – Route Départementale N° 103 d'un montant prévisionnel de 415 133,00 € HT ainsi que son plan de financement.

**DECIDE** de solliciter une subvention d'investissement auprès de l'Etat pour le projet précité.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut l'élu délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

A Caveirac le, **28 NOV. 2023**

Le Maire  
Jean-Luc CHAILAN



La Secrétaire de séance  
Sophie LINGERAT



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>